

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 11 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 11 avril à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de VILLECHANTRIA, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric BRIDE, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :	28 mars 2014
Affichage le :	14 avril 2014
Nombre de membres en exercice : 11	PRESENTS : Mr BRIDE Frédéric, M. LE LOUP Patrick, M. PARSUS Louis, M. BLANCHOUD Roger, Mme COILLARD Elisabeth, M. BUFFARD Jean-Dominique, M. BULLE Eric, M. NICOD Cédric, Mme LAZZAROTTO Liliane, Mme BOUVIER Marie-France, M. NICOLLET Roger
Absent :	
Absents excusés :	
Secrétaire de séance :	Mme LAZZAROTTO Liliane

Monsieur le Maire expose qu'un point serait à délibérer ce soir mais qu'il n'a pas été porté sur la convocation car le courrier est arrivé le 07 avril 2014, il s'agit de l'encaissement du chèque de remboursement du sinistre du poteau indication des voies. Monsieur le Maire demande l'accord des conseillers pour délibérer ce soir, l'accord est unanime.

OBJET :	Encaissement d'un chèque remboursement sinistre Groupama
	Délibération N° 24-2014-04-11

Le Maire expose que la Commune a reçu un chèque de remboursement de Groupama concernant le sinistre du poteau indicateur du nom de la voie. Ce remboursement est égal au remplacement de ce poteau, dans un premier temps l'assurance rembourse une partie, le reste sera versé après l'envoi de la facture.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Donne son accord pour encaisser ce chèque de 314.62 euros au compte 7788.

OBJET :	DELEGUE SIDEC
	Délibération N° 25-2014-04-11

Après avoir voté, le Conseil Municipal,

Elit M. BLANCHOUD Roger, pour représenter la commune au sein du SIDEC.

OBJET :	DELEGUE SMISA
	Délibération N° 26-2014-04-11

Après avoir voté, le Conseil Municipal,

Elit M. PARSUS Louis, membre titulaire et M. BLANCHOUD Roger membre suppléant, pour représenter la commune au sein du comité syndical du SMISA.

OBJET :	DELEGUE Syndicat des eaux de Montagna
	Délibération N° 27-2014-04-11

Après avoir voté, le Conseil Municipal,

Elit Mr BRIDE Frédéric et Mr NICOLLET Roger, délégués titulaires, pour représenter la commune au sein du comité syndical du syndicat des eaux de Montagna Le Templier

OBJET :	DELEGUE SICTOM
	Délibération N° 28-2014-04-11

Après avoir voté, le Conseil Municipal,

Elit BOUVIER Marie-France déléguée titulaire, Mme LAZZAROTTO Liliane déléguée suppléant, pour représenter la commune au sein du comité syndical du SICTOM

OBJET :	Proposition des personnes pour faire partie de la Commission des impôts directs
	Délibération N° 29-2014-04-11

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

PROPOSE les personnes suivantes parmi lesquelles seront désignés les commissaires titulaires de la C.C.I. :

Titulaires
M. LELOUP Patrick,
Mme LACROIX Mireille,
M. BULLE Eric,
M. BLANCHOUD Roger,
Mme COILLARD Elisabeth,
M. PARSUS Louis,
M. BERTRAND Philippe,
M. BARRON Damien,
Mme LAZZAROTTO Liliane,
M. *PERRET René,*
Mme VULIN Patricia
M. BERTRAND Maurice

Suppléants
M. LACROIX Georges
Mme BOUVIER Marie-France
M. *NICOD André*
Mme NICOLLET Sylvie
M. NICOD Cédric
M. BUFFARD Jean-Dominique
Mme PENIN Martine
M. MARECHAL Jean-Yves
Mme BRIDE Elise
M. ATHANASE Gérald
M. HOAREAU Jean-Claude
M. VULIN Gérard

OBJET :	Correspondant défense
	Délibération N° 30-2014-04-11

Correspondant Défense : 1 délégué

Après avoir voté, le Conseil Municipal,

Elit Jean-Dominique BUFFARD délégué titulaire, pour être le représentant défense de la commune

OBJET :	Correspondant sécurité routière
	Délibération N° 31-2014-04-11

Se sont présenté pour être élus à la commission de la sécurité routière : BOUVIER Marie-France et Patrick LE LOUP

A été élue membre titulaire : BOUVIER Marie-France
A été élu membre suppléant : Patrick LE LOUP

OBJET :	Communes forestières
	Délibération N° 32-2014-04-11

Se sont présenté pour être élus aux communes forestières : BRIDE Frédéric et BULLE Eric
A été élue membre titulaire : BRIDE Frédéric
A été élu membre suppléant : BULLE Eric

COMMISSIONS COMMUNALES

OBJET :	Commission environnement
	Délibération N° 33-2014-04-11

Le Conseil Municipal souhaite instaurer une commission environnement.

Après avoir voté,

Sont installées M. LE LOUP Patrick et Mme Elisabeth COILLARD et M. NICOD Cédric membres titulaires

OBJET :	Convention intercommunal pour l'adjoint technique
	Délibération N° 34-2014-04-11

L'adjoint technique travaille sur cinq communes : Gigny Loisia Rotheronay, Graye et Villechantria.

La commune pilote est Gigny.

- Monsieur Le Maire propose qu'une convention soit signée entre les cinq communes afin de mutualiser les frais de médecine du travail, le remplacement temporaire de l'employé communal, le coût du certiphyto etc...

Monsieur le Maire lit cette convention

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Accepte la mutualisation des divers coûts énoncés dans la convention

- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention entre les cinq communes en ce sens, cette convention sera valable tant que l'adjoint technique travaille dans ces cinq collectivités.

- Cette convention pourra être mise en place autant de fois que nécessaire et par n'importe quelle commune qui en a l'utilité (en fonction des jours de formation de l'adjoint administratif)

QUESTIONS DIVERSES

Prochain conseil municipal le 30.05.2014

La séance est levée à 22 heures